

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006*

ALCALI 20%

Version 6.5

Date d'impression 28.03.2017

Date de révision 14.11.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : ALCALI 20%
Nom de la substance : ammoniacque
No.-Index : 007-001-01-2
No.-CAS : 1336-21-6
No.-CE : 215-647-6
No. enr. REACH EU : 01-211948876-14-xxxx
Synonymes et Autres noms : ALCALI 10 - < 25 %

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à un grade produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : BRENNTAG S.A.
Avenue du Progrès 90
FR 69680 CHASSIEU

Téléphone : +33(0)4.72.22.16.00
Téléfax : +33(0)4.72.79.53.74
Adresse e-mail : FDS@brenntag.fr
Personne responsable/émettrice : Direction HSE

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité BRENNTAG SA
Disponible 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)

ALCALI 20%

Disponible 7j/7 et 24h/24
 Informations limitées aux intoxications
 01 45 42 59 59 appel depuis la France
 +33 1 45 42 59 59 (international)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Corrosion cutanée	Catégorie 1B	---	H314
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3	Système respiratoire	H335
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 3	---	H412

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	
Symbole de danger / Catégorie de danger	Phrases de risque
Corrosif (C)	R34

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9 pour les informations physicochimiques.

Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

ALCALI 20%

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention : P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention : P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- ammoniacque

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.
 Effets nocifs sur les organismes aquatiques par déplacement de la valeur du pH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Nature chimique : Solution d'ammoniac

ALCALI 20%

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)		Classification (67/548/CEE)
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger	
ammoniaque				
No.-Index : 007-001-01-2	10 - < 25	Skin Corr.1B	H314	Corrosif; C; R34
No.-CAS : 1336-21-6		STOT SE3	H335	Dangereux pour
No.-CE : 215-647-6		Aquatic Acute1	H400	l'environnement; N;
No. enr. : 01-2119488876-14-xxxx		Aquatic Chronic2	H411	R50
REACH EU				

Remarques : Le numéro d'enregistrement de l'ammoniac anhydre (CAS 7664-41-7) couvre les solutions aqueuses d'ammoniaque (CAS 1336-21-6).

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Conseils généraux	: Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas d'inhalation	: En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Appeler immédiatement un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Douleur, Lacrimation, Rougeur, Toux, Irritation du système respiratoire. L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants: Gêne gastro-intestinale, Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Risque de lésions oculaires graves. Voir le chapitre 11 pour

ALCALI 20%

des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'): Oxydes d'azote (NOx)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection)

Conseils supplémentaires : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Veiller à une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. En cas d'infiltration dans les sols, prévenir les autorités.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

ALCALI 20%

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.

Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. En cas de formation de vapeurs et d'aérosols, porter un appareil respiratoire avec filtre approprié. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux alcalis. Conserver dans le conteneur d'origine.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver dans un endroit bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas entreposer près des acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

ALCALI 20%**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

Composant:	ammoniaque	No.-CAS 1336-21-6
Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)		

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques aigus, Contact avec la peau : 6,8 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 6,8 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques aigus, Inhalation : 47,6 mg/m3

DNEL

Travailleurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation : 36 mg/m3

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 47,6 mg/m3

DNEL

Travailleurs, Long terme - effets locaux, Inhalation : 14 mg/m3

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques aigus, Contact avec la peau : 68 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 68 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques aigus, Inhalation : 23,8 mg/m3

DNEL

Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation : 7,2 mg/m3

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 23,8 mg/m3

DNEL

Consommateurs, Long terme - effets locaux, Inhalation : 2,8 mg/m3

DNEL

ALCALI 20%

Consommateurs, Effets systémiques aigus, Ingestion : 6,8 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion : 6,8 mg/kg p.c. /jour

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce : 0,0011 mg/l

Eau de mer : 0,0011 mg/l

Libérations intermittentes : 0,0068 mg/l

Composant:	ammoniac	No.-CAS 1336-21-6
-------------------	-----------------	--------------------------

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Seuil limite d'exposition à court terme (STEL)

50 ppm, 36 mg/m³

Indicatif

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):

20 ppm, 14 mg/m³

Indicatif

France. Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP), Valeur Moyenne d'Exposition (VME)

10 ppm, 7 mg/m³

Limite d'exposition professionnelle contraignante (VRC)

France. Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP), Valeur Limite d'Exposition à Court Terme (VLCT):

20 ppm, 14 mg/m³

Limite d'exposition professionnelle contraignante (VRC)

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle*Protection respiratoire*

Conseils : Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE).
En cas d'exposition faible ou de courte durée utiliser un filtre respiratoire.
Type de Filtre recommandé:K
En cas d' exposition intense ou durable utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

ALCALI 20%*Protection des mains*

Conseils : La matière des gants doit être imperméable et résistante envers le produit / la préparation
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
Les matières suivantes sont convenables:

Matériel : caoutchouc butyle
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc de fluor
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps

Conseils : des vêtements de protection résistant aux alcalis

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
En cas d'infiltration dans les sols, prévenir les autorités.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme : liquide
Couleur : incolore
Odeur : ammoniacale
Seuil olfactif : 5 - 25 ppm
pH : env. 12 (280 g/l ; 20 °C)
Point/intervalle de fusion : < 0 °C

ALCALI 20%

Point/intervalle d'ébullition	: env. 37 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: env. 28 %(V) Ammoniaque, gaz
Limite d'explosivité, inférieure	: env. 15 %(V) Ammoniaque, gaz
Pression de vapeur	: 313 hPa (20 °C) solution 20%
	: 500 hPa (50 °C) solution 10%
	: 1100 hPa (50 °C) solution 20%
Densité de vapeur relative	: non déterminé
Densité	: env. 0,91 g/cm ³ (20 °C)
Hydrosolubilité	: complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: env. 630 °C Ammoniaque
Décomposition thermique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: non déterminé
Explosibilité	: Le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes	: Non comburant

9.2. Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Conseils	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conseils	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

ALCALI 20%

normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Est corrosif pour le cuivre et ses alliages. Réaction exothermique avec: Acides

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur.
Décomposition thermique : Non applicable

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Aluminium, Zinc, Acides

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Ammoniac

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Données pour le produit****Toxicité aiguë****Oral(e)**

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Inhalation

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Dermale

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Irritation**Peau**

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

ALCALI 20%**Yeux**

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Sensibilisation

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Effets CMR**Propriétés CMR**

Cancérogénicité : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Mutagénicité : Ne contient pas de composé listé comme mutagène

Tératogénicité : On ne le considère pas comme tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Toxicité pour un organe cible spécifique**Exposition unique**

Remarque : Peut irriter les voies respiratoires.

Exposition répétée

Remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques**Danger par aspiration**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration,

Information supplémentaire

Autres informations toxicologiques : En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

Expérience de l'exposition humaine : L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants:
Suffocation
Irritant pour les voies respiratoires.,

ALCALI 20%

Composant:	ammoniaque	No.-CAS 1336-21-6
-------------------	-------------------	--------------------------

Toxicité aiguë**Oral(e)**

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.

Inhalation

donnée non disponible

Dermale

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.

Irritation**Peau**

Résultat : effets corrosifs (Lapin) (OCDE ligne directrice 404)

Yeux

Résultat : Provoque des lésions oculaires graves. (Lapin)

Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e) (Cochon d'Inde)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Composant:	ammoniaque	No.-CAS 1336-21-6
-------------------	-------------------	--------------------------

Toxicité aiguë**Poisson**

CL50 : 0,89 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel); 96 h;
Substance d'essai: Ammoniac)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CL50 : 101 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 48 h; Substance
d'essai: Ammoniac) (ASTM E 729-80)

ALCALI 20%**algue**

CE50 : 2700 mg/l (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce); 18 jr; Substance d'essai: sulfate d'ammonium) (Essai en statique)

Bactérie

Etude scientifiquement non justifiée.

Toxicité chronique**Poisson**

LOEC : 0,022 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel); 73 jr; Substance d'essai: chlorure d'ammonium) (Essai en dynamique)

Invertébrés aquatiques

NOEC : 0,79 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 96 h; Substance d'essai: chlorure d'ammonium) (OPPTS 850.1300)

12.2. Persistance et dégradabilité**Données pour le produit****Persistance et dégradabilité****Persistance**

Résultat : donnée non disponible

Composant: ammoniacque **No.-CAS 1336-21-6**

Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Résultat : Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant: ammoniacque **No.-CAS 1336-21-6**

Bioaccumulation

Résultat : log Kow -0,64

Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

12.4. Mobilité dans le sol

ALCALI 20%

Composant:	ammoniaque	No.-CAS 1336-21-6
-------------------	-------------------	--------------------------

Mobilité

Eau : Le produit est mobile dans l'eau.

Sol : Absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit

Résultats des évaluations PBT et vPvB
--

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

2672

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : AMMONIAC EN SOLUTION

ALCALI 20%

RID : AMMONIAC EN SOLUTION
IMDG : AMMONIA SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe : 8
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels) 8; C5; 80; (E)
RID-Classe : 8
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger) 8; C5; 80
IMDG-Classe : 8
(Étiquettes; No EMS) 8; F-A, S-B

14.4. Groupe d'emballage

ADR : III
RID : III
IMDG : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : non
Dangereux pour l'environnement selon RID : non
Polluant marin selon le code IMDG : oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Données pour le produit**

Autres réglementations : Restrictions professionnelles : Selon la directive 92/85/CEE concernant la sécurité et la santé des employées enceintes au travail et la directive 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso II : NC Non classé

ALCALI 20%

Nomenclature des : NC Non classé
installations classées
(ICPE) - Directive
Seveso III

Composant:	ammoniaque	No.-CAS 1336-21-6
-------------------	-------------------	--------------------------

**État actuel de notification
ammoniaque:**

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
EINECS	OUI	215-647-6
ENCS (JP)	OUI	(1)-314
IECSC	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(1)-314
KECI (KR)	OUI	KE-01688
KECI (KR)	OUI	97-1-184
NZIOC	OUI	HSR001516
NZIOC	OUI	HSR001517
NZIOC	OUI	HSR001526
NZIOC	OUI	HSR001563
PICCS (PH)	OUI	
TSCA	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3.**

R34	Provoque des brûlures.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes

FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service

ALCALI 20%

CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développements économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	concentration prédite sans effet
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante
UVCB	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
vPvB	très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes utilisées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basés sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
Autres informations	:	Les informations contenues dans cette fiche de données de

ALCALI 20%

sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

ALCALI 20%

N°.	Titre	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Utilisation de produit intermédiaire	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 15	6a	NA	ES14653
2	Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges	3	1, 10, 24	NA	1, 2, 3, 5, 8a, 8b, 9, 15	2	NA	ES14651
3	Utilisation industrielle	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 15, 19	4, 5, 6b, 7	NA	ES14655
4	Utilisation professionnelle	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 15, 19, 20	8b, 8e, 9a, 9b	NA	ES14657
5	Utilisation privée	21	NA	9a, 9b, 12, 35, 39	NA	8b, 8d, 8e, 8f, 9a, 9b, 11a	NA	ES14686

ALCALI 20%**1. Titre court du scénario d'exposition 1: Utilisation de produit intermédiaire**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pe-sage) PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
Activité	Utilisation de la substance comme produit intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6a

Facilement biodégradable

Quantité utilisée	Montant annuel par site	800000 tonne(s)/an
	Quantité utilisée dans l'UE (tonnes/an)	3,8 Million de tonnes/an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	10
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Nombre de jours d'émission par année	330
	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	105000 kg / jour
	Utilisation à l'intérieur.	
Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Purification de l'air avec blanchisseur
	Eau	Les eaux usées sont généralement traitées sur site par méthodes chimiques et/ou biologiques avant d'être rejetés dans la STEP municipale ou dans l'environnement., Ne pas rejeter les eaux usées directement dans l'environnement., Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires. (Dégradation-effectivité: 100 %)
	Toutes les étapes de production sont fermées et le niveau de confinement est	

ALCALI 20%

	élevé	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Traitement des eaux usées sur site
	Traitement des Boues	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels., Ne pas appliquer les boues de la STEP sur les sols agricoles, Toutes les boues sont collectées et incinérées ou envoyées en enfouissement.
	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Pourcentage retiré des eaux usées	100 %
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Les déchets solides doivent être éliminés par mise en décharge ou par incinération
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	Aucune revalorisation externe des déchets n'est prévue.
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, gazeux
	Pression de vapeur	8600 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	220 jours/ an
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Volume respiratoire	10 m3/8 heures
	Surface de peau exposée	480 cm²
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV).(Excepté PROC1) Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Transfert via des lignes fermées. Les pipelines et les navires sont scellés et isolés Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible. Les employés doivent être formés à l'utilisation correcte des EPI et savoir quand les utiliser Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues. L'exposition et la surveillance biologique des opérateurs est régulièrement effectuée Surveiller l'efficacité des mesures de contrôle	
Conditions et mesures en relation	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme	
R34656 / Version 6.5		
22/53		
FF		

ALCALI 20%

avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité. (Efficacité: 90 %)
	Protection respiratoire (Efficacité: 95 %)
	Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15

Activité	Application en tant que solution	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solution aqueuse
	Pression de vapeur	287 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	220 jours/ an
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Volume respiratoire	10 m ³ /8 heures
	Surface de peau exposée	480 cm ²
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV).(Excepté PROC1)	
	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Transfert via des lignes fermées. Les pipelines et les navires sont scellés et isolés Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible. Les employés doivent être formés à l'utilisation correcte des EPI et savoir quand les utiliser Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues. L'exposition et la surveillance biologique des opérateurs est régulièrement effectuée Surveiller l'efficacité des mesures de contrôle	
	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité. (Efficacité: 90 %)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Protection respiratoire (Efficacité: 95 %)	
	Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

ERC6a: EUSES 2.1

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC6a	Exposition la plus élevée	Eau douce	PEC	0,00219mg/l	0,076
ERC6a	Exposition la plus élevée	Eau de mer	PEC	0,0000205mg/l	0,019

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15, Pertinent pour tous les PROC: ECETOC TRA

ALCALI 20%

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), sans ventilation avec aspiration localisée, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,03mg/kg p.c. /jour	0,01
PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC15	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,01mg/kg p.c. /jour	< 0,01
PROC4, PROC8b, PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,07mg/kg p.c. /jour	0,01
PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,01mg/m ³	< 0,01
PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,01mg/m ³	< 0,01
PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,01mg/m ³	< 0,01
PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8b, PROC15	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,21mg/m ³	0
PROC5, PROC8a, PROC9	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,53mg/m ³	0,01
Pertinent pour tous les PROC	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,53mg/m ³	0,01
PROC2, PROC8b,	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur.,	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,11mg/m ³	0,01

ALCALI 20%

PROC15	avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse			
PROC3, PROC4	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,21mg/m ³	0,02
PROC5, PROC8a	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,53mg/m ³	0,04
PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,43mg/m ³	0,03
PROC1	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), sans ventilation avec aspiration localisée, Forme aqueuse, Concentrations >=0% <=25%	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,03mg/kg p.c. /jour	0,01
PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC15	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée, Forme aqueuse, Concentrations >=0% <=25%	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,01mg/kg p.c. /jour	< 0,01
PROC4, PROC8b, PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée, Forme aqueuse, Concentrations >=0% <=25%	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,07mg/kg p.c. /jour	0,01
PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire, Forme aqueuse, Concentrations >=0% <=25%	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,01mg/m ³	< 0,01
PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire,	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,01mg/m ³	< 0,01

ALCALI 20%

	Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$			
PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,01mg/m ³	< 0,01
PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8b, PROC15	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,21mg/m ³	0
PROC5, PROC8a, PROC9	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,53mg/m ³	0,01
Pertinent pour tous les PROC	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,53mg/m ³	0,01
PROC2, PROC8b, PROC15	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,11mg/m ³	0,01
PROC3, PROC4	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,21mg/m ³	0,02
PROC5, PROC8a	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,53mg/m ³	0,04

ALCALI 20%

	(95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$			
PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,43mg/m ³	0,03

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**Environnement**

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Santé

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

ALCALI 20%**1. Titre court du scénario d'exposition 2: Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU1: Agriculture, sylviculture, pêche SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages) SU24: Recherche scientifique et développement
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pe-sage) PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2: Formulation de préparations
Activité	Formulation, mélange dans un procédé par lot ou continu, palletisation, compression, transfert et emballage, Chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et chargement IBC) incluant sa distribution

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2**Facilement biodégradable**

Quantité utilisée	Montant annuel par site	1 Million de tonnes/an
	Quantité utilisée dans l'UE (tonnes/an)	3,8 Million de tonnes/an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtières)	10
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Nombre de jours d'émission par année	330
	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	2,5 % 74000 kg / jour
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	2 %
	Utilisation à l'intérieur.	
Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol	Air	Purification de l'air avec blanchisseur
	Eau	Les eaux usées sont généralement traitées sur site par méthodes chimiques et/ou biologiques avant d'être rejetés dans la STEP municipale ou dans l'environnement., Ne pas rejeter les eaux usées directement dans l'environnement., Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut

ALCALI 20%

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		procéder à des traitements primaires et secondaires. (Dégradation-effectivité: 100 %)
	Toutes les étapes de production sont fermées et le niveau de confinement est élevé	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Traitement des eaux usées sur site
	Traitement des Boues	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels., Ne pas appliquer les boues de la STEP sur les sols agricoles, Toutes les boues sont collectées et incinérées ou envoyées en enfouissement.
	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Pourcentage retiré des eaux usées	100 %
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Les déchets solides doivent être éliminés par mise en décharge ou par incinération
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	Aucune revalorisation externe des déchets n'est prévue.
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, gazeux
	Pression de vapeur	8600 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	220 jours/ an
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Volume respiratoire	10 m3/8 heures
	Surface de peau exposée	480 cm²
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV).(Excepté PROC1)	
	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Transfert via des lignes fermées. Les pipelines et les navires sont scellés et isolés Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible. Les employés doivent être formés à l'utilisation correcte des EPI et savoir quand les utiliser Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues. L'exposition et la surveillance biologique des opérateurs est régulièrement effectuée Surveiller l'efficacité des mesures de contrôle	
Conditions et mesures en relation	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme	
R34656 / Version 6.5		
29/53		
FR		

ALCALI 20%

avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité. (Efficacité: 90 %)
	Protection respiratoire (Efficacité: 95 %)
	Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15

Activité	Application en tant que solution	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solution aqueuse
	Pression de vapeur	287 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	220 jours/ an
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Volume respiratoire	10 m ³ /8 heures
	Surface de peau exposée	480 cm ²
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV). (Efficacité: 90 %)(Excepté PROC1)	
	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Transfert via des lignes fermées. Les pipelines et les navires sont scellés et isolés Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible. Les employés doivent être formés à l'utilisation correcte des EPI et savoir quand les utiliser Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues. L'exposition et la surveillance biologique des opérateurs est régulièrement effectuée Surveiller l'efficacité des mesures de contrôle	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité. (Efficacité: > 90 %)	
	Protection respiratoire (Efficacité: > 95 %)	
	Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

ERC2: EUSES 2.1

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC2	Exposition la plus élevée	Eau douce	PEC	0,00013mg/l	0,045
ERC2	Exposition la plus élevée	Eau de mer	PEC	0,0000120mg/l	0,011

ALCALI 20%**Travailleurs**

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15, Pertinent pour tous les PROC: ECETOC TRA

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), sans ventilation avec aspiration localisée, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,03mg/kg p.c. /jour	0,01
PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC15	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,01mg/kg p.c. /jour	< 0,01
PROC4, PROC8b, PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,07mg/kg p.c. /jour	0,01
PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,01mg/m ³	< 0,01
PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,01mg/m ³	< 0,01
PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,01mg/m ³	< 0,01
PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8b, PROC15	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,21mg/m ³	0
PROC5, PROC8a, PROC9	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,53mg/m ³	0,01
Pertinent pour tous les PROC	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,53mg/m ³	0,01

ALCALI 20%

	avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse			
PROC2, PROC8b, PROC15	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,11mg/m ³	0,01
PROC3, PROC4	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,21mg/m ³	0,02
PROC5, PROC8a	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,53mg/m ³	0,04
PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,43mg/m ³	0,03
PROC1	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), sans ventilation avec aspiration localisée, Forme aqueuse, Concentrations >=0% <=25%	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,03mg/kg p.c. /jour	0,01
PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC15	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée, Forme aqueuse, Concentrations >=0% <=25%	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,01mg/kg p.c. /jour	< 0,01
PROC4, PROC8b, PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée, Forme aqueuse, Concentrations >=0% <=25%	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,07mg/kg p.c. /jour	0,01
PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire, Forme aqueuse, Concentrations >=0% <=25%	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,01mg/m ³	< 0,01

ALCALI 20%

PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,01mg/m ³	< 0,01
PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,01mg/m ³	< 0,01
PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8b, PROC15	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,21mg/m ³	0
PROC5, PROC8a, PROC9	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,53mg/m ³	0,01
Pertinent pour tous les PROC	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,53mg/m ³	0,01
PROC2, PROC8b, PROC15	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,11mg/m ³	0,01
PROC3, PROC4	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée,	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,21mg/m ³	0,02

ALCALI 20%

	pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$			
PROC5, PROC8a	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Travailleur - Inhalation - long terme	0,53mg/m ³	0,04
PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Travailleur - Inhalation - long terme	0,43mg/m ³	0,03

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**Environnement**

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Santé

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

ALCALI 20%**1. Titre court du scénario d'exposition 3: Utilisation industrielle**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pe-sage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, ERC5, ERC6b, ERC7**Facilement biodégradable**

Quantité utilisée	Montant annuel par site	25000 tonne(s)/an
	Quantité utilisée dans l'UE (tonnes/an)	354000 tonne(s)/an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Nombre de jours d'émission par année	330
	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	70000 kg / jour
	Utilisation à l'intérieur.	
Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Purification de l'air avec blanchisseur
	Eau	Les eaux usées sont généralement traitées sur site par méthodes chimiques et/ou biologiques avant d'être rejetés dans la STEP municipale ou dans l'environnement., Ne pas rejeter les eaux usées directement dans l'environnement., Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires. (Dégradation-effectivité: 100 %)

ALCALI 20%

	Toutes les étapes de production sont fermées et le niveau de confinement est élevé	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Traitement des eaux usées sur site
	Traitement des Boues	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels., Ne pas appliquer les boues de la STEP sur les sols agricoles, Toutes les boues sont collectées et incinérées ou envoyées en enfouissement.
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Les déchets solides doivent être éliminés par mise en décharge ou par incinération
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	Aucune revalorisation externe des déchets n'est prévue.
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, gazeux
	Pression de vapeur	8600 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	220 jours/ an
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Volume respiratoire	10 m3/8 heures
	Surface de peau exposée	480 cm²
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV).(Excepté PROC1)	
	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Transfert via des lignes fermées. Les pipelines et les navires sont scellés et isolés Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible. Les employés doivent être formés à l'utilisation correcte des EPI et savoir quand les utiliser Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues. L'exposition et la surveillance biologique des opérateurs est régulièrement effectuée Surveiller l'efficacité des mesures de contrôle	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité. (Efficacité: 90 %)	
	Protection respiratoire (Efficacité: 95 %)	
	Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection	

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC15,

ALCALI 20%**PROC19**

Activité	Application en tant que solution	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solution aqueuse
	Pression de vapeur	287 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	220 jours/ an
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Volume respiratoire	10 m ³ /8 heures
	Surface de peau exposée	480 cm ²
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
	Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 10 %.(PROC19)	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV).(Excepté PROC1)	
	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Transfert via des lignes fermées. Les pipelines et les navires sont scellés et isolés Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible. Les employés doivent être formés à l'utilisation correcte des EPI et savoir quand les utiliser Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues. L'exposition et la surveillance biologique des opérateurs est régulièrement effectuée Surveiller l'efficacité des mesures de contrôle	
	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité. (Efficacité: > 90 %)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Protection respiratoire (Efficacité: > 95 %)	
	Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

ERC4, ERC5, ERC6b, ERC7: EUSES 2.1

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC4	Exposition la plus élevée	Eau douce	PEC	0,000108mg/l	0,098
ERC4	Exposition la plus élevée	Eau de mer	PEC	0,0000231mg/l	0,021
ERC5	Exposition la plus élevée	Eau douce	PEC	0,0000558mg/l	0,051
ERC5	Exposition la plus élevée	Eau de mer	PEC	0,0000121mg/l	0,011
ERC6b	Exposition la plus élevée	Eau douce	PEC	< 0,000001mg/l	0,0001
ERC6b	Exposition la plus	Eau de mer	PEC	<	0,0002

ALCALI 20%

	élevée			0,000001mg/l	
ERC7	Exposition la plus élevée	Eau douce	PEC	< 0,000001mg/l	0,005
ERC7	Exposition la plus élevée	Eau de mer	PEC	< 0,000001mg/l	0,0011

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC15, PROC19, Pertinent pour tous les PROC: ECETOC TRA

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), sans ventilation avec aspiration localisée	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,03mg/kg p.c. /jour	0,01
PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC15	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,01mg/kg p.c. /jour	< 0,01
PROC4, PROC8b, PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,07mg/kg p.c. /jour	0,01
PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,01mg/m ³	< 0,01
PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,01mg/m ³	< 0,01
PROC1	Utilisation à l'intérieur., sans ventilation avec aspiration localisée, sans protection respiratoire, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,01mg/m ³	< 0,01
PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC15	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,21mg/m ³	0
PROC5, PROC8a, PROC9, PROC13	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,53mg/m ³	0,01
Pertinent pour tous les PROC	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur.,	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,53mg/m ³	0,01

ALCALI 20%

	avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse			
PROC2, PROC8b, PROC15	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,11mg/m ³	0,01
PROC3, PROC4	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,21mg/m ³	0,02
PROC5, PROC8a, PROC13	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,53mg/m ³	0,04
PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,43mg/m ³	0,03
PROC19	Concentration réduite, 10% p/p, avec gants, (efficacité 90%)	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	1,41mg/kg p.c. /jour	0,2
PROC2, PROC8b, PROC15	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations >=0% <=25%	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,13mg/m ³	0
PROC3, PROC4	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations >=0% <=25%	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,26mg/m ³	0,01
PROC5, PROC7, PROC8a,	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur.,	Travailleur - inhalation - aigu et long terme -	0,66mg/m ³	0,01
R34656 / Version 6.5				
39/53				
FR				

ALCALI 20%

PROC9, PROC10, PROC13	avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	systémique		
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC9, PROC15	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,53mg/m ³	0,01
PROC5, PROC7, PROC8a, PROC10, PROC13	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,66mg/m ³	0,02
PROC2, PROC8b, PROC15	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,13mg/m ³	0,01
PROC3, PROC4	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,26mg/m ³	0,02
PROC5, PROC7, PROC8a, PROC10, PROC13	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,66mg/m ³	0,05
PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,53mg/m ³	0,04

ALCALI 20%

	avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentrations $\geq 0\%$ $\leq 25\%$			
PROC19	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentration réduite, (solution à max.10%)	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	6,56mg/m ³	0,14
PROC19	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentration réduite, (solution à max.10%)	Salarié - par inhalation, à court terme - local	6,56mg/m ³	0,18
PROC19	Utilisation à l'intérieur., avec équipement de protection respiratoire (95%), avec ventilation avec aspiration localisée, pendant 1 - 4 heures, Forme aqueuse, Concentration réduite, (solution à max.10%)	Travailleur - Inhalation - long terme	6,56mg/m ³	0,47

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**Environnement**

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Santé

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

ALCALI 20%**1. Titre court du scénario d'exposition 4: Utilisation professionnelle**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pe-sage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles PROC20: Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8b, ERC8e, ERC9a, ERC9b

Facilement biodégradable

Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Large application.
Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Purification de l'air avec blanchisseur
	Eau	Assurer un contrôle approprié du processus pour éviter une production de déchets en excès (Température, concentration, pH, temps)., Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires.
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Traitement des eaux usées sur site
	Pourcentage retiré des eaux usées	90 %
	Type de Station de	Station municipale de traitement des eaux usées

ALCALI 20%

	Traitement des Eaux Usées	
	Pourcentage retiré des eaux usées	90 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19, PROC20

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, gazeux
	Pression de vapeur	8600 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	220 jours/ an
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Volume respiratoire	10 m3/8 heures
	Surface de peau exposée	480 cm ²
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV).(Excepté PROC1)	
	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Transfert via des lignes fermées. Les pipelines et les navires sont scellés et isolés Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible. Les employés doivent être formés à l'utilisation correcte des EPI et savoir quand les utiliser Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues. L'exposition et la surveillance biologique des opérateurs est régulièrement effectuée Surveiller l'efficacité des mesures de contrôle	
	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité. (Efficacité: 90 %)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Protection respiratoire (Efficacité: 95 %)	
	Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection	

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19, PROC20

Activité	Application en tant que solution	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solution aqueuse
	Pression de vapeur	287 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	220 jours/ an
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Volume respiratoire	10 m3/8 heures
	Surface de peau exposée	480 cm ²
Conditions techniques et mesures	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV).(Excepté PROC1)	

ALCALI 20%

de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Transfert via des lignes fermées. Les pipelines et les navires sont scellés et isolés Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible. Les employés doivent être formés à l'utilisation correcte des EPI et savoir quand les utiliser Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues. L'exposition et la surveillance biologique des opérateurs est régulièrement effectuée Surveiller l'efficacité des mesures de contrôle
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité. (Efficacité: 90 %) Protection respiratoire (Efficacité: 95 %) Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

Modèle- EUSES utilisé. L'utilisation est évaluée comme sûre.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19, PROC20: ECETOC TRA

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), sans ventilation avec aspiration localisée	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,03mg/kg p.c. /jour	0,01
PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC15, PROC20	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,01mg/kg p.c. /jour	< 0,01
PROC4, PROC8b, PROC9, PROC13	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,07mg/kg p.c. /jour	0,01
PROC11	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,21mg/kg p.c. /jour	0,03
PROC10	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	0,14mg/kg p.c. /jour	0,02
PROC19	Utilisation à l'intérieur., avec gants, (efficacité 90%), avec ventilation avec aspiration localisée, 10% cutané	Travailleur - cutané - aigu et long terme - systémique	1,41mg/kg p.c. /jour	0,2

ALCALI 20%

PROC2, PROC15, PROC8b	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,13mg/m ³	0
PROC2, PROC15, PROC8b	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,13mg/m ³	< 0,01
PROC2, PROC15, PROC8b	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,13mg/m ³	0,01
PROC3, PROC4, PROC20	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,26mg/m ³	0,01
PROC3, PROC4, PROC20	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,26mg/m ³	0,01
PROC3, PROC4, PROC20	Exposition la plus élevée, Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,26mg/m ³	0,02
PROC5, PROC8a, PROC13	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,53mg/m ³	0,01
PROC5, PROC8a, PROC13	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,53mg/m ³	0,01

ALCALI 20%

	respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse			
PROC5, PROC8a, PROC13	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,53mg/m ³	0,04
PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,43mg/m ³	0,01
PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,43mg/m ³	0,01
PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, liquide, Forme gazeuse	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,43mg/m ³	0,03
PROC5, PROC8a, PROC10, PROC13	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, Concentrations >=0% <=25%	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,66mg/m ³	0,01
PROC5, PROC8a, PROC10, PROC13	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, Concentrations >=0% <=25%	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,66mg/m ³	0,02
PROC5, PROC8a, PROC10, PROC13	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, Concentrations >=0% <=25%	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,66mg/m ³	0,05
PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	0,53mg/m ³	0,01

ALCALI 20%

	respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, Concentrations >=0% <=25%			
PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, Concentrations >=0% <=25%	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,53mg/m ³	0,01
PROC9	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, Concentrations >=0% <=25%	Salarié - par inhalation, à long terme - local	0,53mg/m ³	0,04
PROC11	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, Concentrations >=0% <=25%	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	5,26mg/m ³	0,11
PROC11	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, Concentrations >=0% <=25%	Salarié - par inhalation, à court terme - local	5,26mg/m ³	0,15
PROC11	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, Concentrations >=0% <=25%	Salarié - par inhalation, à long terme - local	5,26mg/m ³	0,38
PROC19	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, Concentrations >=0% <=25%	Travailleur - inhalation - aigu et long terme - systémique	6,56mg/m ³	0,14
PROC19	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, Concentrations >=0%	Salarié - par inhalation, à court terme - local	6,56mg/m ³	0,18

ALCALI 20%

	<=25%			
PROC19	Utilisation à l'intérieur., avec ventilation avec aspiration localisée, avec équipement de protection respiratoire (95%), pendant 1 - 4 heures, Concentrations >=0% <=25%	Salarié - par inhalation, à long terme - local	6,56mg/m ³	0,47

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Environnement

Le produit ne doit pas endommager l'environnement quand il est utilisé correctement selon les consignes

Santé

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

ALCALI 20%**1. Titre court du scénario d'exposition 5: Utilisation privée**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit chimique	PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC12: Engrais PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f: Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC11a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8b, ERC8d, ERC8e, ERC8f, ERC9a, ERC9b, ERC11a

Aucune estimation d'exposition n'est disponible pour l'environnement

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a: Dissolvant (dissolvant pour peinture, colle, papier peint, produits d'étanchéité)

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 0,05%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solution aqueuse
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 fois/mois
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Les instructions sont transmises au consommateur par l'intermédiaire de l'étiquetage

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a: Peinture avec vaporisation pneumatique

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 0,05%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solution aqueuse
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 fois/mois
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Les instructions sont transmises au consommateur par l'intermédiaire de l'étiquetage

ALCALI 20%**2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a: Peinture murale aqueuse au latex**

Activité	Application manuelle de peinture à l'intérieur avec un pinceau ou un rouleau	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 0,05%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solution aqueuse
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 fois/mois
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Les instructions sont transmises au consommateur par l'intermédiaire de l'étiquetage

2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a: Revêtements

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 0,05%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solution aqueuse
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 fois/mois
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Les instructions sont transmises au consommateur par l'intermédiaire de l'étiquetage

2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9b: Matières de charge et Mastic

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 0,05%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solution aqueuse
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 fois/mois
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Les instructions sont transmises au consommateur par l'intermédiaire de l'étiquetage

2.7 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC12

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solution aqueuse
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	2 fois/mois
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Les instructions sont transmises au consommateur par l'intermédiaire de l'étiquetage

ALCALI 20%**2.8 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyants liquides (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, nettoyant verrerie, nettoyant tapis, nettoyant métaux)**

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de substance dans le produit: 0% - 0,1%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solution aqueuse
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	104 événements/an
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Les instructions sont transmises au consommateur par l'intermédiaire de l'étiquetage

2.9 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC39

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de substance dans le produit : 0% - 4%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solution aqueuse
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 tâches/mois
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Les instructions sont transmises au consommateur par l'intermédiaire de l'étiquetage

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

Modèle- EUSES utilisé. L'utilisation est évaluée comme sûre.

Consommateurs

PC12: ECETOC TRA

PC39, PC9a : Peinture murale aqueuse au latex, PC9a : Diluants, PC35 : Nettoyants liquides, PC9b : Matières de charge et Mastic, PC9a: Peinture par vaporisation pneumatique, PC9a: Revêtements: ConsExpo 4.1

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PC9a : Diluants	Voir section 2.3	Consommateur - cutané - aigu - systémique	0,0042mg/kg p.c. /jour	0,0062
PC9a : Diluants	Voir section 2.3	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	0,000011mg/kg	< 0,00001
PC9a : Diluants	Voir section 2.3	Consommateur - inhalation - aigu - local	3,2mg/m ³	0,44
PC9a : Diluants	Voir section 2.3	Consommateur - par inhalation, à long terme - local	0,00036mg/m ³	0,00014
PC9a : Diluants	Voir section 2.3	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	0,00036mg/m ³	0,000015
PC9a : Diluants	Voir section 2.3	Consommateur - par	0,00036mg/m ³	0,000015

ALCALI 20%

		inhalation, à court terme - systémique		
PC9a: Peinture par vaporisation pneumatique	Voir section 2.4	Consommateur - cutané - aigu - systémique	0,03mg/kg p.c. /jour	0,0019
PC9a: Peinture par vaporisation pneumatique	Voir section 2.4	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	0,000068mg/kg	0,00001
PC9a: Peinture par vaporisation pneumatique	Voir section 2.4	Consommateur - inhalation - aigu - local	0,67mg/m ³	0,09
PC9a: Peinture par vaporisation pneumatique	Voir section 2.4	Consommateur - par inhalation, à long terme - local	0,000051mg/m ³	0,000018
PC9a: Peinture par vaporisation pneumatique	Voir section 2.4	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	0,000051mg/m ³	< 0,00001
PC9a: Peinture par vaporisation pneumatique	Voir section 2.4	Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique	0,000051mg/m ³	< 0,00001
PC9a : Peinture murale aqueuse au latex	Voir section 2.5	Consommateur - cutané - aigu - systémique	0,03mg/kg p.c. /jour	0,0044
PC9a : Peinture murale aqueuse au latex	Voir section 2.5	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	0,000082mg/kg	< 0,00001
PC9a : Peinture murale aqueuse au latex	Voir section 2.5	Consommateur - inhalation - aigu - local	7mg/m ³	0,97
PC9a : Peinture murale aqueuse au latex	Voir section 2.5	Consommateur - par inhalation, à long terme - local	0,0018mg/m ³	0,00064
PC9a : Peinture murale aqueuse au latex	Voir section 2.5	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	0,0018mg/m ³	0,000076
PC9a : Peinture murale aqueuse au latex	Voir section 2.5	Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique	0,0018mg/m ³	0,000076
PC9a: Revêtements	Voir section 2.2	Consommateur - cutané - aigu - systémique	0,03mg/kg p.c. /jour	0,0044
PC9a: Revêtements	Voir section 2.2	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	0,000082mg/kg	< 0,00001
PC9a: Revêtements	Voir section 2.2	Consommateur - inhalation - aigu - local	6,7mg/m ³	0,93
PC9a: Revêtements	Voir section 2.2	Consommateur - par inhalation, à long terme - local	0,00024mg/m ³	0,000086
PC9a: Revêtements	Voir section 2.2	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	0,00024mg/m ³	0,00001
PC9a: Revêtements	Voir section 2.2	Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique	0,00024mg/m ³	0,00001
PC9b : Matières	Voir section 2.6	Consommateur - cutané -	0,00042mg/kg	0,000082

ALCALI 20%

de charge et Mastic		aigu - systémique	p.c./jour	
PC9b : Matières de charge et Mastic	Voir section 2.6	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	0,0000034mg/kg	< 0,000001
PC9b : Matières de charge et Mastic	Voir section 2.6	Consommateur - inhalation - aigu - local	0,37mg/m ³	0,05
PC9b : Matières de charge et Mastic	Voir section 2.6	Consommateur - par inhalation, à long terme - local	0,0051mg/m ³	0,0018
PC9b : Matières de charge et Mastic	Voir section 2.6	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	0,0051mg/m ³	0,00021
PC9b : Matières de charge et Mastic	Voir section 2.6	Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique	0,0051mg/m ³	0,00021
PC12	Voir section 2.7, 10% cutané	Consommateur - cutané - aigu - systémique	3,57mg/kg p.c. /jour	0,53
PC12	Voir section 2.7, 10% cutané	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	0,02mg/kg	0,003
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.8	Consommateur - cutané - aigu - systémique	0,41mg/kg p.c. /jour	0,06
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.8	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	0,12mg/kg	0,02
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.8	Consommateur - inhalation - aigu - local	3,3mg/m ³	0,46
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.8	Consommateur - par inhalation, à long terme - local	0,16mg/m ³	0,06
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.8	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	0,16mg/m ³	0,0067
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.8	Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique	0,16mg/m ³	0,0067
PC39	Voir section 2.9, 10% cutané	Consommateur - cutané - aigu - systémique	6,7mg/kg p.c. /jour	0,99
PC39	Voir section 2.9, 10% cutané	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	0,220mg/kg	0,032

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Environnement

Le produit ne doit pas endommager l'environnement quand il est utilisé correctement selon les consignes